



Saint-Amand-Longpré, le mardi 25 juin 2024

Principal du collège

Affaire suivie par :

M. BOZIER

Tél : 02 54 82 80 50

ce.0410024d@ac-orleans-tours.fr

9 rue Descartes

41310 Saint-Amand-Longpré

Monsieur le Principal

A

Mmes et M. parents d'élèves

Objet : Rentrée des classes 2024-2025

Classes de 6^{ème} : Lundi 2 septembre 2024

- La rentrée des sixièmes se fera le Lundi 2 Septembre à 8h10.
- Jusqu'à 12h00, les élèves sont pris en charge par le ou la professeur-e principal-e
- Les élèves demi-pensionnaires se rendront au réfectoire à 12h15.
- Les externes pourront sortir pendant la pause méridienne.
- L'après-midi, les élèves rencontreront différents professeurs selon leur emploi du temps.
- La fin des cours est fixée à 17h00.
- Retour au collège le mardi dès 8h10, pour de nouveau être pris en charge par les professeur-e-s principaux
- A partir de 10h20 : emploi du temps normal

INFORMATIONS DIVERSES

Les manuels scolaires sont prêtés par l'établissement.

- En cas de perte ou dégradation, le manuel sera facturé à la famille (voir Règlement Intérieur).
- Ils doivent être couverts (ne pas coller d'adhésif sur le manuel, ne pas mettre de couverture adhésive).
- L'état des manuels scolaires est constaté par les personnels du collège lors de la remise aux élèves à la rentrée sur la page de couverture ainsi que lors de leur restitution en fin d'année scolaire.

Les certificats de scolarité (3 par famille) seront donnés sur demande faite au secrétariat à partir du début du mois d'Octobre.

Les informations importantes seront visibles au fur et à mesure de l'année sur le site Internet du Collège et via l'ENT (l'Espace Numérique de Travail).



Sur le site internet du collège :

<http://clg-balzac-saint-amand-longpre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Ou taper collège Honoré de Balzac Saint Amand Longpré sur un moteur de recherche



Sur l'ENT :

Se connecter sur l'ENT (accessible depuis le site du collège, ou à l'adresse suivante : college41.fr puis sur [Actualité de l'établissement](#). Pour l'inscription, les factures de restauration, les demandes de bourses et l'orientation cliquez sur [TELESERVICES](#)

Sur PRONOTE :

Pronote est mis à jour régulièrement. Vous pouvez y trouver toutes les informations utiles sur les déplacements de cours, les absences de professeurs, etc...

Se connecter sur l'ENT (accessible depuis le site du collège, ou à l'adresse suivante : college41.fr puis sur [ESPACE VIE SCOLAIRE](#))

ASSURANCE

- L'assurance scolaire garantit les dommages qu'un élève occasionne à un tiers mais aussi ceux qu'il subit. Elle est obligatoire pour toutes les activités facultatives (sorties, voyages...).
- L'attestation d'assurance devra être fournie à la rentrée scolaire.

BOURSES ET AIDES

1. Bourses

Vous pouvez bénéficier d'une bourse si vos revenus ne dépassent pas un certain montant. Les demandes se font via l'ENT dès que vous en aurez reçu l'information via pronote

2. Fonds Social et Fonds d'Aide à la restauration scolaire

Le fonds social est destiné à aider les familles qui rencontrent des difficultés financières. Il s'agit d'une aide exceptionnelle et ponctuelle.

Le dossier de demande est à retirer auprès de la gestionnaire et la demande doit être renouvelée chaque trimestre.

Les dossiers sont examinés par une commission qui décidera ou non d'accorder une aide au vu des pièces justificatives transmises.

M. BOZIER

Principal,